
Pré diagnostic prevention communal et signature de charte

Montpellier Méditerranée Métropole

50, Place Zeus
Cs 39556
34961 Montpellier
[Voir le site internet](#)

Auteur :

Benoît Enri
b.enri@sitomsudgard.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Le but de cette action est l'accompagnement par l'Agglomération des services administratifs et techniques des 31 communes membres. Ce partenariat repose dans la réalisation du pré diagnostic sur la production des déchets et la conduite d'action de prévention quantitative et qualitative identifiée dans une charte entre l'agglomération et la commune engagée.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

La mise en œuvre de cette action consiste en la réalisation d'un état des lieux des déchets générés par les services administratifs et techniques des communes membres de l'Agglomération afin de mettre en lumière les axes possibles de réduction. Une charte d'engagement constituée d'une part d'actions de réduction quantitative des déchets et d'autre part d'actions de réduction de la nocivité des déchets sera proposée aux communes.

Résultats quantitatifs

Avant chaque rencontre, une fiche d'informations relative à chaque commune a été établie. Dans cette fiche sont répertoriées des informations sur les élus de la commune, les structures communales, sur la collecte (dotation de bacs connue par l'Agglomération, fréquence des collectes), sur les conteneurs à verre, à papier et à textile présents sur la commune et enfin toutes informations complémentaires. Cette fiche permettait non seulement d'avoir le jour de la rencontre le plus d'informations possibles sur la commune mais également de faire un point avec l'agent qui nous reçoit sur les informations recensées. Sur 31 communes rencontrées 24 se sont engagées dans une charte.

Résultats qualitatifs

Actions les plus sélectionnées par thématique :

Fonctionnement des services

La dématérialisation (17 communes engagées)

Le ré-emploi (13 communes engagées)

Utilisation de produits respectueux de l'environnement (13 communes engagées)

Activités extérieures

Utiliser des contenants réutilisables lors de festivités (10 communes engagées)

Favoriser les gros conditionnements lors de festivités (9 communes engagées)

Composter les déchets verts de cimetière (8 communes engagées)

Communication et évènementiel

Information des habitants sur la prévention (journaux municipaux ou sites internet) (19 communes engagées)

Accueillir une exposition itinérante (13 communes engagées)

MISE EN OEUVRE

Planning

Le calendrier des entretiens prévoyait un premier contact au moins 15 jours avant la date de rencontre afin de permettre aux référents de leur laisser le temps de compléter le questionnaire envoyé après avoir retenu une date d'entrevue.

En ce qui concerne les entretiens, leur déroulement et leur contenu étaient très différents d'une commune à l'autre. En effet, certaines communes avaient une excellente préparation de l'entretien alors que d'autres ne l'avaient pas préparé en raison d'un manque de temps et de priorité au sein de leurs services. Les informations recueillies sont donc très disparates. Période de réalisation des entretiens d'avril 2012 à Mi juillet 2012

Moyens humains

Les moyens affectés : 1/2 ETP (Entre, secrétariat, chargé de mission, Stagiaire)

Moyens financiers

relativement faible :

-Vehicule pour les déplacement dans les communes

-Edition de charte

Moyens techniques

néant

Partenaires mobilisés

Les communes de l'Agglomération

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Epci engagé dans un programme local de prévention des déchets

Difficultés rencontrées

néant

Recommandations éventuelles

Maire et Elu doivent appuyer la démarche afin d'identifier (désigner) un référent au sein de ses services pour faciliter les échanges entre l'agglomération et la commune

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | ADMINISTRATION PUBLIQUE

Dernière actualisation

Octobre 2014

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Direction régionale